

juillet 2014

Palm Oil Plantation in Riau © Kemal Jufri/ Greenpeace

CNCD **11.11.11**
UN COMBAT DE PLEINS DROITS

agro-
carburants

Agro- carburants : une politique coûteuse et inefficace qui aggrave la faim dans le monde

en bref

Alors que la majorité des responsables politiques ont conscience des effets négatifs des agrocarburants de première génération sur la sécurité alimentaire, la biodiversité et le climat, aucun parti ne prévoit la diminution progressive de ces agrocarburants. Il est pourtant possible de stopper l'augmentation de la production, comme l'ont demandé plus de 120 organisations de la société civile aux parlementaires européens¹.

En Belgique francophone, plusieurs partis se sont clairement prononcés pour la limitation à 5% (le taux actuel) de l'incorporation d'agrocarburants de première génération. Mais maintenir le plafond à 5% ne permet pas de répondre aux problèmes déjà objectivés dans de nombreuses études internationales, puisque cela signifie un gel de la situation actuelle. Ces études démontrent notamment les liens entre production d'agrocarburants et augmentation des prix des céréales et des huiles. Elles montrent aussi d'autres conséquences telles que l'augmentation de la volatilité des prix agricoles, le renforcement de l'insécurité alimentaire des consommateurs les plus pauvres, la déforestation, l'accélération du réchauffement climatique et les menaces sur l'accès à la terre suite aux accaparements de terres destinés à la production d'agrocarburants.

L'ancien Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, a dénoncé à plusieurs reprises les impacts négatifs des agrocarburants de première génération sur le droit à l'alimentation. Dans une lettre adressée à l'Union européenne et à ses États membres le 23 avril 2013, il a demandé une nouvelle fois le retrait des incitants publics aux agrocarburants. L'Organisation mondiale de l'alimentation (FAO), l'Organisation de coopération et de Développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale ont d'ailleurs émis des recommandations similaires.

La Belgique agit en contradiction avec la tendance actuelle

En Belgique, depuis la loi du 22 juillet 2009, l'incorporation de minimum 5% d'agrocarburants dans le carburant commercialisé est de mise. Ce pourcentage paraît faible, mais il nécessite pour sa production l'utilisation de très vastes surfaces de terres : 65% de l'ensemble de l'huile végétale produite en Europe est engloutie par le seul biodiesel ! Ce phénomène déplace par ricochet les productions alimentaires et accélère la déforestation dans les pays du Sud. Vu les tensions futures sur les marchés alimentaires, il faudra tôt ou tard sortir de la filière des agrocarburants de première génération (c'est-à-dire à base de productions alimentaires), comme le montre d'ailleurs le revirement de position de la Commission européenne. Autant donc entamer le plus rapidement possible cette reconversion, en cessant de soutenir un secteur qui appartient au passé. Pour répondre au défi énergétique, il est surtout urgent de réduire la consommation. La recherche sur les agrocarburants de deuxième (paille, bois, déchets végétaux²) et troisième générations (algues) a un rôle important à jouer, pour autant qu'elle confirme que ceux-ci n'ont pas des effets identiques sur la sécurité alimentaire et les terres agricoles.

En 2013, la Commission européenne a fait marche arrière sur sa politique de promotion des agrocarburants, pour tenir compte de leur bilan nettement moins bon que prévu en termes d'émission de GES, et proposé de limiter le recours aux agrocarburants qui entrent en concurrence avec l'alimentation. Dans le même temps, la Belgique a cédé à la demande des producteurs et augmenté le taux d'incorporation obligatoire en juin 2013. Le seuil minimal imposé en Belgique est donc désormais supérieur au maximum (5%) recommandé par la Commission.

La Belgique tente par ailleurs de prolonger les aides au secteur, sous forme d'une défiscalisation des agrocarburants, compensée par une augmentation des accises sur les carburants fossiles. La poursuite du système de défiscalisation est pourtant contestée par la Commission européenne, mais la Belgique tente de la faire accepter en la diminuant de moitié (en passant de 230 millions €/an à 115 millions €/an) et en l'ouvrant aux autres producteurs européens. Imposer un quota d'incorporation et accorder une défiscalisation revient pourtant à accorder un double soutien public à une production dont les effets sociaux et environnementaux négatifs sont démontrés.

Au niveau européen, la Belgique a fini par défendre une position relativement progressiste, en affirmant que le plafonnement à 7% proposé au Conseil était trop élevé. Elle a ainsi rejoint la position de l'Allemagne, du Danemark et de la Grande Bretagne. Résultat : les États-membres ne sont toujours pas parvenus à adopter une position commune. Céder d'une part aux pressions des producteurs au niveau national et prendre d'autre part une position progressiste dans le débat européen ne facilite pas la cohérence ni la clarté du message politique belge.

Plafonnement ou augmentation ?

Étant donné que nous sommes en Belgique à un niveau d'incorporation légèrement supérieur à 5%, un « plafonnement » à 7% permet en réalité une augmentation de la consommation et de la production de 40%. Cela représenterait en Belgique à peu près 300 000 tonnes des produits alimentaires en sus des 670 000 tonnes actuellement utilisées. Au moment où des décisions européennes et régionales ont imposé aux grandes surfaces la limitation du gaspillage et où les ONG belges mettent en avant la nécessité de limiter le gaspillage alimentaire, incorporer jusqu'à 7% d'agrocarburants de première génération représenterait une perte de près d'un million de tonnes de nourriture.

Une multiplication d'impacts négatifs...

SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les agrocarburants renforcent l'augmentation des prix de la nourriture mais aussi la volatilité des matières premières agricoles. La volatilité est utilisée comme prétexte par l'industrie agroalimentaire et la grande distribution pour augmenter les prix alimentaires pour le consommateur, sans les faire redescendre lorsque les prix agricoles redescendent.

SUR LES ÉLEVEURS

Les producteurs d'agrocarburants mettent en avant l'impact positif des coproduits lié aux agrocarburants, mais les coproduits vraiment intéressants sont ceux liés aux biodiesels (ex: tourteaux de colza) qui peuvent remplacer les importations de soja. De plus, ces tourteaux seraient de toute façon produits si nous soutenions au niveau belge et européen la sortie de notre forte dépendance en huiles importées. Les producteurs d'agrocarburants passent sous silence la hausse des prix des aliments d'élevage (céréales, oléo-protéagineux) liés aux agrocarburants. Hausse qui à son tour diminue encore les revenus des éleveurs, puisqu'ils ont rarement la possibilité de répercuter cette hausse sur le prix de la viande que la grande distribution refuse de faire évoluer en fonction des coûts de production. Cette situation a d'ailleurs amené le gouvernement français à transférer des aides des céréaliers (bénéficiaires de la hausse des prix) aux éleveurs

(victimes de cette même hausse des prix). Les agrocarburants soutiennent les revenus des agriculteurs qui en ont le moins besoin et les diminuent pour ceux qui sont déjà en difficultés. En 2013 le président de la fédération flamande des agriculteurs, le Boerenbond, admettait d'ailleurs lors du séminaire organisé par le CNCD-11.11.11 que « les agrocarburants font plus partie des problèmes que de la solution ».

SUR LE DROIT À L'ALIMENTATION

Les agrocarburants n'ont pas amélioré les revenus des paysans du Sud, ces derniers n'ayant pas été en mesure de tirer profit des hausses aussi subites que brèves. Par contre, les consommateurs pauvres ont souffert durablement de la flambée des prix des céréales mondiales de 2008, 2011 et 2013. Cette flambée est principalement due à l'explosion du prix de l'éthanol. Si les USA et l'UE n'avaient pas transformé en carburants une quantité considérable de leurs céréales, la production mondiale de toutes les céréales aurait été constamment supérieure à la demande mondiale entre 2005 et 2013. Sans agrocarburants, on aurait maintenu un excédent mondial moyen de 102,6 millions de tonnes. Les stocks finaux auraient été bien supérieurs et, loin de flamber, les prix céréaliers mondiaux se seraient maintenus, voire auraient diminué.

TABLEAU #1 LES AGROCARBURANTS EN QUELQUES CHIFFRES :

Coût des aides européennes aux secteurs de production des agrocarburants	→	Entre 9,3 et 10,7 milliards d'€ en Europe en 2011
Aide (DPU) au secteur des céréales européennes transformé en l'éthanol carburant	→	409 millions d'€ en moyenne de 2006-07 à 2011-12 (dont 613 millions en 2011-12)
Quantité de céréales européennes consacrées à l'éthanol carburant en 2012	→	10,3 millions de tonnes
Quantité de céréales que l'Europe prévoit de consacrer à l'éthanol carburant en 2023	→	20,6 millions de tonnes
Surface de terre accaparée ces dernières années dans le SUD (dans plus de 50% des cas ces surfaces sont destinées à la production d'agrocarburants)	→	32 millions d'ha soit 10 fois la surface de la Belgique
Surface agricole belge nécessaire à la production de la consommation belge d'agrocarburants	→	4% d'agrocarburants ont nécessité une surface équivalente à 18% des terres agricoles belges
Augmentation des émissions de GES liée à l'ILUC (indirect land use change) des agrocarburants européens en 2020 si la politique est inchangée	→	313 à 646 millions de tonnes soit l'équivalent de 14 à 29 millions de voitures en plus

... pour des bénéfices plus que relatifs

L'argument des emplois créés dans la filière des agrocarburants semble empêcher toute marche arrière. Ces emplois ne tiennent pourtant que grâce à l'appui de subsides importants et à l'obligation d'incorporation. La défiscalisation est payée très cher par le consommateur: la collectivité doit injecter 230 millions € par an pour maintenir 400 emplois en Belgique, ce qui revient à 575 000 € par emploi maintenu !

Autre argument souvent entendu : la nécessité d'amortir les investissements réalisés sous l'impulsion des incitants publics. Il faut pourtant savoir que 80% des dépenses de la filière sont consacrées à l'achat de matière première, et non à l'amortissement des investissements. Les pouvoirs publics seraient bien inspirés d'allouer ces montants à des politiques d'économies d'énergie beaucoup plus créatrices d'emplois et favorables à la balance commerciale.

pour en savoir plus

http://www.pfsa.be/IMG/pdf_SOS-14-landgrabbing-banques-9.pdf

<http://www.pfsa.be/spip.php?article1146>

<http://www.pfsa.be/spip.php?article1145>

http://www.pfsa.be/IMG/pdf_Ruee_vers_les_terres_final.pdf

<http://www.pfsa.be/spip.php?article1087>

recommandations

Le CNCD-11.11.11 demande aux gouvernements régionaux et fédéral de :

- Mettre fin à la défiscalisation des agrocarburants.
- Mettre en place un plan de reconversion des emplois perdus lors de la nécessaire transition de la filière.
- Fixer au niveau belge un plafond de 5% d'agrocarburants de première génération.
- Défendre au niveau européen la conversion des objectifs en matière d'énergies renouvelables dans les carburants en objectifs de réduction de consommation.
- Développer les recherches sur les agrocarburants de deuxième et troisième génération, tout en vérifiant qu'ils n'aient aucun impact négatif sur la sécurité alimentaire, les émissions de GES et les surfaces agricoles destinées à l'alimentation.
- Prendre en compte des émissions ILUC pour autoriser la comptabilisation des agrocarburants dans la directive européenne énergie renouvelable.

contact

Stéphane Desgain,
chargé de recherche & plaidoyer « Souveraineté alimentaire »
stephane.desgain@cncd.be
+32 (0) 2 250 12 64

cncd-11.11.11

quai du Commerce 9 à 1000 Bruxelles
www.cncd.be

1/ <http://www.transportenvironnement.org/>
et <http://www.srfood.org/fr/biocarburants>

2/ Notons que toutes les recherches actuelles sur les agrocarburants de deuxième génération visent à utiliser de la biomasse ligneuse (arbre, déchet végétal, paille) partant du principe qu'il y a des masses de déchets non utilisées. Cette hypothèse est une erreur, d'abord parce que beaucoup de déchets de bois sont déjà utilisés pour le chauffage, la construction... la paille est aussi utilisée pour des usages récréatifs MAIS SURTOUT parce que la priorité pour les déchets végétaux est de retourner au sol. Pour sortir la Belgique d'une situation où la fertilité naturelle des sols n'est plus assurée par manque de matière organique il faudrait remettre sur les terrains agricoles l'ensemble des déchets organiques disponibles dans le pays pendant de nombreuses années, comme l'a montré l'étude de Marc CULOT « Filières de valorisation agricole des matières organiques » FUSAGx.

Avec le soutien de
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be



Éditeur responsable : Amaud Zacharie, 9 Quai du Commerce, 1000 Bruxelles